



Echo du conseil municipal

Contrat Péri-scolaire

Le Maire fait part aux élus de la fin du contrat d'animateur péri-scolaire, adjoint d'animation principal de 2ème classe, le 31 août 2023. Après en avoir délibéré le conseil décide la mise en place d'un nouveau contrat d'animation péri-scolaire à compter du 1er octobre 2023 et jusqu'au 31 août 2024, pour 39 heures hebdomadaires en période scolaire. Délibération adoptée à l'unanimité.

Contrat PEC

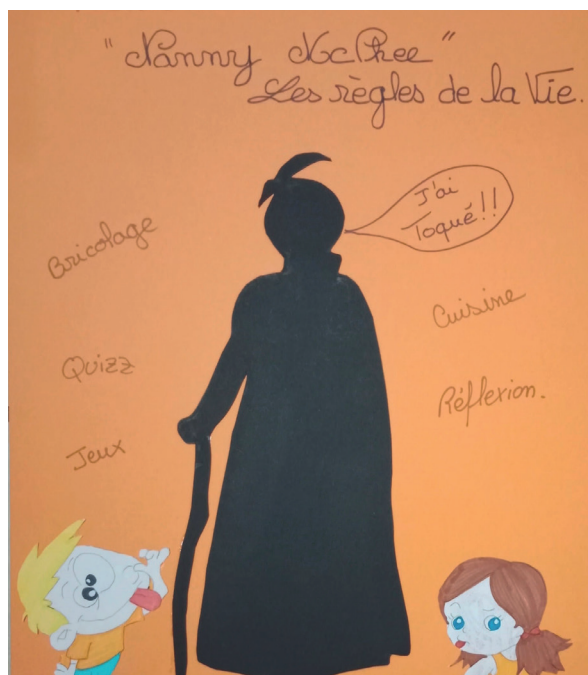
Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise la mise en place d'un contrat aidé du 4 septembre 2023 au 5 juillet 2024 pour une durée de travail hebdomadaire de 21 heures (annualisé) et autorise le maire à signer tout document nécessaire. Délibération adoptée à l'unanimité.

Convention Intercommunale Péri-scolaire

Le maire a présenté à l'assemblée la convention intercommunale relative aux activités péri-scolaires "garderie" et "cantine", étudiée le 29 juillet 2023 par le comité de pilotage. Le conseil municipal, après en avoir délibéré accepte les termes de ladite convention annexée à la présente et souhaite l'étude par le comité de pilotage d'une nouvelle représentation des communes au sein du comité de pilotage indexée par exemple sur la clé de répartition des frais du service. Délibération adoptée à la majorité (Pour : 9, Contre : 1, Abstention : 0). Par ailleurs, la modification du règlement intérieur du péri-scolaire proposée par le comité de pilotage a été adoptée à l'unanimité.

Tarifs péri-scolaires

Le Président fait part à l'Assemblée du courrier du 15 juin 2023 de la société API, prestataire qui fournit les repas du péri-scolaire. Il informe que conformément à l'article 8 du contrat initial, le prix de leur prestation est soumis à une réactualisation, à compter du 1er septembre 2023 à savoir: 4.89 € TTC (au lieu de 4.32 € TTC auparavant). Après avis favorable du comité de pilotage, il est proposé de facturer le repas 5.50 € TTC. Concernant la garderie, après délibération, et à l'unanimité, le conseil municipal adopte les nouveaux tarifs à compter du 1er novembre 2023 de la manière suivante : le repas à 5.50 € quelque soit le quotient familial ; la garderie de midi à 1,30 € (quotient familial est < ou = à 850 €) ; à 1,50 € (quotient familial est > à 850 €) ; chaque période entamée sera facturée. Délibération adoptée à l'unanimité.





Prix du m3 d'eau 2024

Après en avoir délibéré, le conseil municipal fixe le prix du m3 d'eau consommé en 2024 de la manière suivante :

Part communale fixée à 1,80 €. C'est sur ce prix de 1,80 € que sera facturée l'eau à Lachapelle. Une redevance de pollution sera prélevée pour le compte de l'agence de l'eau Rhin-Meuse. Abonnement/compteur annuel : 21.60 euros.

Décisions prises par le Maire

- Encaissement chèque de Groupama pour un montant de 364,90 Euros (achat et contrôle extincteurs en 2022)
- achat (207.18€)
- contrôle (157.72€ à hauteur de 4.04€ / Extincteur)
- Prolongation contrat Péri-scolaire pour accroissement d'activité
- Signature Contrat Péri-scolaire PEC

Vous pouvez retrouver l'intégralité des décisions prises lors du Conseil municipal sur le panneau devant la mairie et sur le site internet de la commune.

Information importante

La municipalité va procéder à des recherches de fuites sur le réseau d'eau potable. Cela se fera de nuit. L'adjoint aux travaux et les employés communaux fermeront le réseau d'eau du village le soir de 22h00 à 2h00 du matin. Notez bien la date :

26 octobre 2023

Aussi, il vous est vivement conseillé de ne programmer aucune machine à laver ou lave-vaisselle cette nuit-là. Merci de votre compréhension.

Affouages Rappel



Les inscriptions pour les affouages sont ouvertes. Vous pouvez vous inscrire en mairie pendant les heures d'ouverture.

Travaux du mois

Eparage d'automne et nettoyage des pommiers



Rendez-vous annuel des amis de l'école

THIAVILLE SUR MEURTHE

Marché de Noël

VENDREDI 8 DECEMBRE 2023
A PARTIR DE 18H00

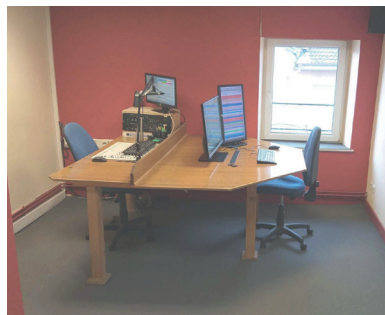
NOMBREUX EXPOSANTS, TOMBOLA...
BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE

LES AMIS
DE
L'ÉCOLE



Remise à neuf pour le studio historique d'RCM

16 ans déjà que la dernière version du studio original de la radio a été réalisée. Les années passent et les besoins de ce studio évoluent. Après avoir été le témoin des premiers tours de vinyle en 1995, il se muait dans une version assistée par ordinateur en 1999, permettant notamment une programmation musicale en continu. Puis en 2007, avec la création du nouveau studio de direct dans l'ancienne salle de réunion, plus grand et plus fonctionnel, il se transformera en studio de production, notamment pour enregistrer les chroniques et les reportages par téléphone. On ne parle pas encore des réseaux sociaux et de la vidéo. Ce sera sa plus longue mue, parfois même presque abandonné, au gré du nombre de salariés fluctuant et des besoins sur cette même période.

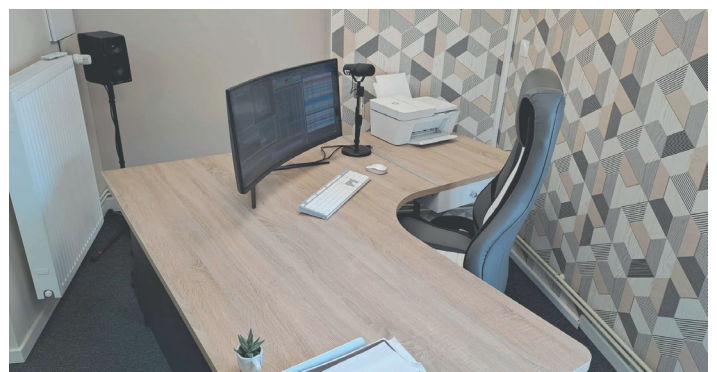


Et puis, il sera de nouveau utilisé pleinement à partir de 2020 avec le déplacement de la planification des programmes de l'accueil à cet endroit. Mais dans un premier temps "squatté" en l'état, décision a été prise d'en faire un vrai bureau d'accueil (plutôt que d'accueillir dans la cuisine), tout en étant studio de planification et d'enregistrement.

Réfection en profondeur



Mais cette fois, pas une simple mue superficielle, plutôt une vraie réfection en profondeur : changement de la moquette avec suppression des restes de la 1ère verte (si si, ça rappellera des souvenirs c'est sûr), des néons par des panneaux led, remise en peinture du plafond, suppression des panneaux en liège (on félicite l'encolleur de l'époque... c'était encore très bien collé), rebouchage des marques sur les murs, refecton complète du placard, des prises électriques... bref, une vraie remise à neuf pour finalement devenir le système central de gestion de la radio et des 3 studios. Comme quoi on peut passer de l'inutilité à l'essentiel en quelques mois. Aujourd'hui cette pièce qui a vu naître la radio est optimisée, agréable et offre l'image sérieuse et professionnelle qu'elle mérite. Ce n'était pas sans mal, plusieurs semaines cumulées, mais tellement plaisant aujourd'hui.



Assemblée générale du Foyer Rural

L'assemblée générale du Foyer Rural s'est déroulée le 29 septembre dernier à l'Espace Michel Jacquel à 18h. Après avoir fait un rapide bilan de l'année, la présidente a donné la parole aux responsables des sections qui ont tous pu dresser un tableau très satisfaisant de leur année.

La "Line dance" a ses nombreux adeptes, avec ses deux séances hebdomadaires et ses démonstrations dès qu'il y a des manifestations. Elle a montré son dynamisme et sa motivation à la fête du sport à Raon ou lors de l'évènement « A plus dans l'bus ». Le foot a réalisé l'exploit de passer deux tours en coupe de France, ce qui n'était jamais arrivé à Thiaville. Le tennis de table poursuit son chemin avec de très bons résultats. Quant aux Minos'villois, ils ont fait un centre de loisirs accueillant de nombreux enfants, les marcheurs sont fidèles au poste, les « Filles du mercredi » se retrouvent depuis le 4 octobre et le badminton, reprend du service. Bref, un bilan très positif, plus de deux cents adhérents et des équipes toujours aussi motivées.

Le bureau a été élu le 12 octobre et se compose ainsi :
Présidente : Estelle Michel
Vice-président : Michel Koffolt
Trésorier : Gilles Zinutti
Trésorière-adjointe : Isabelle Lahaye
Secrétaire : Damienne Villaume
Secrétaire-adjointe : Lucie Zinutti

A plus dans le bus !

Un super moment passé entre les habitants, les enfants des mercredis récréatifs, la « line dance », les « filles du mercredi » du Foyer Rural et les artistes du groupe « Friture Collective » qui avaient garé leur bus sur la place de la mairie du mardi 3 au jeudi 5 octobre. Les enfants avaient préparé cet après-midi consacré à l'environnement en réalisant un super arbre agrémenté de multiples animaux allant de l'araignée au hibou et à la luciole. Ensuite, il y a eu des ateliers pour comprendre les bruitages, des ateliers de recueil de paroles, des écritures sur « vieilles machines à écrire etc..... puis un goûter offert à tous par le Foyer Rural. Le temps était idéal et la convivialité était au rendez-vous. La parole recueillie s'ajoutera à celle des autres villages où sont passés les artistes et a été retranscrite le samedi 14 octobre à Bénaménil lors d'une grande soirée avec bal en clôture.





Soirée Beaujolais nouveau

Le Foyer Rural organise la traditionnelle soirée Beaujolais nouveau vendredi 17 novembre 2023 à partir de 19h à la salle Poirel. Venez nombreux passer une soirée conviviale et vous restaurer pour 12€ avec: Croutons, assiette de charcuterie, salade, dessert et café. Sur réservations au 06 25 71 34 11. Vous pourrez déposer vos chèques à l'ordre du Foyer rural à la mairie.

Du côté du tennis de table

La saison sportive 2023-2024 du club de tennis de table de Thiaville FR "C3T FR" a débuté le 21 septembre avec deux équipes en compétition. Une équipe Ge5 et une en Ge6. Ces deux équipes sont constituées de joueurs de catégories vétéran 2 (moins de 60) à Benjamin 2 (moins de 11ans.). Lors de la première phase de la compétition (jusque décembre), 2 matchs seront joués à domicile les dimanches matins. Les joueurs invitent les Thiavillois à venir les encourager au gymnase de Thiaville les 8 octobre et 5 novembre 2023 à partir de 9h30. Les amateurs de la petite balle blanche et les débutants sont les bienvenus.

Les entraînements ont lieu au gymnase de Thiaville le mercredi du 18h30 à 20h00 et le vendredi à partir de 20h30. Le club accueille aussi les joueurs en section loisirs. Les entraînements ont les mêmes créneaux horaires que pour les joueurs en section compétition.

C'est avec plaisir que les joueurs, toutes sections confondues, s'entraînent ensemble, en toute convivialité. Le club offre plusieurs possibilités pour permettre aux amoureux de la petite balle ronde de venir "taper la balle". **Licence "compétition"** : cette licence permet de disputer des compétitions de la ligue Grand Est. Le club envisage de s'inscrire à l'opération de l'Etat "Pass'Sport". C'est une aide financière de 50 € pour favoriser la pratique sportive en direction des jeunes qui en sont le plus éloignés. **Licence "loisirs"** : Cette licence permet de venir jouer pendant les entraînements. Elle permet aussi de disputer des tournois amicaux par exemple le tournoi annuel des foyer ruraux 54 qui se déroule depuis plusieurs années au Gymnase de Thiaville. La **licence "découverte"** entièrement gratuite (valable 1 mois) permet de découvrir la pratique du tennis de table dans le cadre d'un club.

Le C3T FR propose pendant les vacances scolaires aux enfants (jusqu'à 12 ans) maîtrisant déjà les échanges de balles, 2 journées de stages gratuits (être adhérent du foyer rural de Thiaville). Ces journées de stage technique sont organisées par le comité départemental de tennis de table des Vosges. Elles auront lieu au gymnase de Thiaville le 27 décembre 2023 et le 22 avril 2024 à partir de 8H30 jusqu'à environ 17h30.



Club de tennis de table Thiaville FR

Pour tout renseignement :
tennisdetablethiaville@gmail.com

Numéros utiles

- Mairie : 03 83 71 41 73
- École : 03 83 71 42 73
- Gendarmerie : 03 83 75 34 82
- Anti-poison : 03 83 32 36 36
- SAMU - Urgences : 15
- Police secours : 17
- Pompiers : 18
- Pharmacie (garde) : 3237
- Médecin (garde) : 03 83 75 34 82
- EDF (garde) : 09 72 67 50 54

Etat civil

Le 30 septembre 2023 à Lunéville est décédé M Christian Michel.
À toute sa famille, la municipalité présente ses sincères condoléances

Collecte et déchetterie



Sacs noirs

2 et 16 novembre
30 novembre et 14 décembre

Sacs jaunes

9 et 23 novembre
7 et 21 décembre

Déchetterie de Baccarat

Du lundi au samedi
(fermée le jeudi)
8h45-12h00 et 14h00-17h00
Dernière entrée 15 mn avant
la fermeture

www.trions.fr



Accueil mairie

	Matin	Après-midi
Lundi	9h - 12h	
Mardi	9h - 12h	18h - 19h
Mercredi	Fermée	
Jeudi	9h - 12h	
Vendredi	9h - 12h	13h30 - 17h



Directeur de publication : Frédéric Thomas
Équipe rédactionnelle : Frédéric Thomas
Dominique George, Damienne Guillaume
et Jonathan Fontaine
Mise en page : Vincent Guyot

Dépôt légal : 3281820 info@thiaville.com

Imprimé en mairie - Ne pas jeter sur la voie publique